CC du Val de Bouzanne : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 6 091 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CC du Val de Bouzanne affichait un encours de dette de 720 k€, soit 118 € par habitant, une épargne brute égale à 13,2 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 2,2 ans.

Dette par habitant
118 €
720 k€ au total

Capacité de désendettement
2,2 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
13,2 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
346 € / hab.
2,1 M€ au total

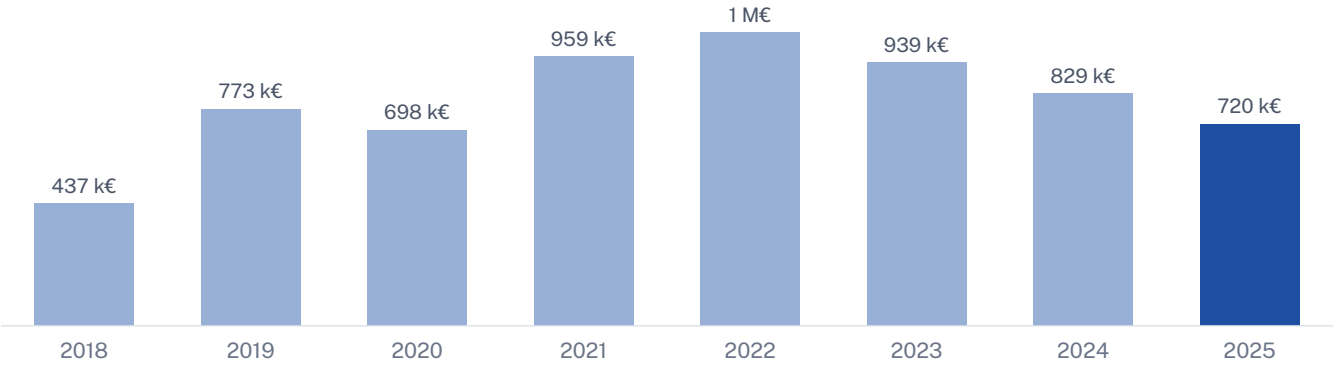
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	346 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	54,4 %	188 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	13,2 %	53 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Est-elle endettée ?	118 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Investit-elle ?	56 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Combien rapportent les impôts locaux ?	68 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 437 k€ en 2018 à 720 k€ en 2025 (+64,7 %). Valeur la plus haute : 1 M€ en 2022.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	437 k€	4,5 %	6,3 ans	72 k€
2019	773 k€	14 %	3,3 ans	567 k€
2020	698 k€	19,4 %	2 ans	123 k€
2021	959 k€	13,6 %	4 ans	130 k€
2022	1 M€	12,5 %	4,2 ans	1,8 M€
2023	939 k€	12,6 %	3,5 ans	283 k€
2024	829 k€	7,9 %	4,6 ans	324 k€
2025	720 k€	13,2 %	2,2 ans	339 k€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC du Val de Bouzanne
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	784 k€ pour 5 projets
Part du coût des projets payée par l'État	37,1 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DSIL	Mobilite douce : creation de boucles a velo a partir des itineraires "indre a velo" et "saint-jacques a velo"	12 915 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.